

Y A-T-IL AUJOURD'HUI UNE DÉFINITION DE L'ILLETTRISME QUI S'IMPOSE A TOUS ?

*par Christiane Cavet **

Se questionner sur la définition de l'illettrisme oblige à prendre en compte une série de mots « voisins », qui, chacun à leur manière, se retrouvent autour du même sujet : l'importance de la capacité à lire et à écrire dans la vie quotidienne en incluant, ou non, la capacité à compter, et à utiliser un ensemble plus large de savoirs de base. Tous ces mots parlent d'un socle essentiel qui garantit à chaque citoyen l'accès à l'autonomie et conditionne sa participation active à la société. Tous renvoient, de manière explicite ou implicite, au risque d'exclusion contenu en germe dans la non-maîtrise de ce socle et par voie de conséquence, au devoir d'agir pour l'éviter.

Ces mots peuvent se regrouper en trois familles à partir des mots-clés : « alphabet », « lettre », « base ». Autour d'« alphabet », se regroupent « alphabétisation », « alphabétisme », « alphabète », « alphabétisé », « analphabétisme », « analphabète » ; autour de « lettre » : « illettrisme », « illettré », « littératie » ; autour de « base » : savoirs et compétences « de base », éducation et formation « de base » (1). Ces mots sont lourdement chargés de sens. Ils portent l'histoire et la culture de chaque pays, mais aussi les conceptions des acteurs (2), leur vision de la société actuelle et en devenir. C'est souvent le contexte ou les choix de communication qui en déterminent l'emploi plus que le « contenu » lui-même. Sera privilégiée ici une approche pragmatique en tentant de trouver des passerelles entre les mots et leurs usages.

Un ancrage traditionnel et universel

C'est avec les mots de la famille « alphabet » que l'on a parlé, en premier, de l'enjeu de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture par toute une population. La connaissance de l'alphabet n'étant qu'un premier élément au service du décodage, de la compréhension et de la production de textes écrits.

Les pays industrialisés ont développé aux siècles précédents des plans de scolarisation de masse pour réussir l'alphabétisation de tous. Alors que les systèmes éducatifs se sont construits autour des objectifs d'alphabétisation, le mot « alphabétisation » s'est effacé peu à peu pour laisser la place aux discours sur l'instruction et l'éducation. Son emploi s'est progressivement limité aux pays en voie de développement et aux populations qui en sont issues. Or, depuis une vingtaine d'années, un fait trouble profondément les pays industrialisés : ils prennent conscience que l'alphabétisation les concerne de nouveau, sur leur propre territoire, à tra-

** Chargée de mission à l'Agence Nationale de lutte contre l'illettrisme*

(1) Voir les définitions des termes illettrisme, analphabétisme, littératie en encadré.

(2) Voir l'encadré sur les trois conceptions dégagées par Véronique Leclercq, p. 14.



Définitions de l'UNESCO : l'analphabétisme fonctionnel

■ *Définition de 1958 : « Est fonctionnellement analphabète toute personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne. »*

■ *Définition de 1978 : « Est fonctionnellement alphabétisée toute personne capable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en vue de son propre développement et de celui de la communauté. »*

Définition du GPLI : des situations d'illettrisme (1995)

« Le GPLI considère comme relevant de situations d'illettrisme des personnes de plus de seize ans, ayant été scolarisées, et ne maîtrisant pas suffisamment l'écrit pour faire face aux exigences minimales requises dans leur vie professionnelle, sociale, culturelle et personnelle. Ces personnes, qui ont été alphabétisées dans le cadre de l'école, sont sorties du système scolaire en ayant peu ou mal acquis les savoirs premiers pour des raisons sociales, familiales ou fonctionnelles, et n'ont pu user de ces savoirs et (ou) n'ont jamais acquis le goût de cet usage. Il s'agit d'hommes et de femmes pour lesquels le recours à l'écrit n'est ni immédiat, ni spontané, ni facile, et qui évitent et (ou) appréhendent ce moyen d'expression et de communication. »

Définition de l'OCDE : littératie (1995)

La littératie est « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités. »

Cinq « niveaux de littératie » ont été déclinés.

vers les populations des pays du sud nouvellement accueillies, mais aussi à travers les populations autochtones pourtant formées par des systèmes éducatifs solides et considérés comme performants. Ils découvrent que la scolarisation obligatoire ne débouche pas, pour tous, sur une alphabétisation réussie et durable. On savait que l'échec scolaire existait, mais, de là, à prendre conscience de son impact sur les compétences en communication écrite de la population adulte, il y avait un pas à franchir ; c'est fait ... le choc est rude ! Chaque pays réagit à sa manière.

La France, en adoptant le mot « illettrisme », a choisi de distinguer deux situations : l'illettrisme pour les personnes francophones scolarisées en langue française, qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la communication écrite ; et l'analphabétisme pour les personnes étrangères, ou d'origine étrangère, n'ayant jamais appris un code écrit. Si dans les deux cas, il y a bien une absence ou une insuffisance de la capacité à lire et à écrire en langue française, les causes du problème, le vécu des personnes, et les modalités d'accompagnement diffèrent. Ainsi est née la lutte contre l'illettrisme qui s'est développée à côté de la politique de formation linguistique des migrants.

LA MAÎTRISE DE L'ÉCRIT ET DE SON DÉVELOPPEMENT

Trois modèles à partir de quatre pays francophones *

Conceptions déficitaires

Elles sont axées sur les dimensions scolaires. Ce premier modèle explique l'illettrisme et l'analphabétisme par un faible niveau de scolarisation ou par la non scolarisation. Être illettré ou analphabète, c'est ne pas maîtriser telle ou telle capacité de compréhension et de production d'écrit., c'est être en deçà d'un seuil considéré comme minimal pour fonctionner dans la société, et ne pas posséder un savoir de base. La formation constitue alors un rattrapage, une seconde chance et va permettre d'atteindre un certain niveau marqué par l'obtention d'un diplôme. Ce premier type de conception est marqué par le recours aux critères de scolarisation pour caractériser les publics et les repérer (...). Les modalités de formation apparaissent influencées par des formes scolaires.

Conceptions compréhensives

Elles sont axées sur les dimensions sociales et culturelles. Ce second modèle se distingue fortement du premier et revendique une opposition claire à celui-ci (...). L'illettrisme et l'analphabétisme s'expliquent par des positionnements sociaux, culturels et politiques. Ce sont les différences sociales et culturelles qui expliquent la non maîtrise de l'écrit, davantage que les difficultés scolaires. Analphabétisme et illettrisme sont le reflet d'inégalités de tous ordres et en même temps un facteur de leur renforcement. Ils témoignent d'un certain type de rapport à l'écrit, d'un rejet de valeurs dominantes valorisant l'écrit, d'un refus ou d'une non connaissance de normes sociales et culturelles. La formation a alors plusieurs fonctions. Elle doit permettre la compréhension des mécanismes de fabrication de l'illettrisme, l'acceptation de la culture dominée des milieux populaires, la non stigmatisation des populations concernées. En même temps, elle doit répondre aux besoins de certains publics désireux d'accéder à une meilleure maîtrise de l'écrit et de mieux participer à la vie sociale et culturelle.

Conceptions managériales

Elles sont axées sur les compétences pour fonctionner dans la société. Dans ce modèle, l'illettrisme et l'analphabétisme renvoient à une faible maîtrise de compétences variées pour fonctionner dans la société et la faire avancer. Les compétences à l'écrit font partie d'un ensemble plus vaste. Illettrisme et analphabétisme constituent des obstacles à la bonne santé économique des pays et au développement de la démocratie. Il ne s'agit pas de stigmatiser les populations et de s'horrorifier devant les déficits, mais d'être efficace et pragmatique. Il faut évaluer les compétences à l'écrit des citoyens, à l'aide d'outils fiables et scientifiques, prévoir une remédiation pour ceux dont les capacités ne permettent pas de faire face dans de bonnes conditions aux situations familiales, sociales et professionnelles. La formation permet d'accroître leur potentiel et celui de leur environnement ; elle sert à manager les compétences, cerner celles dont on a absolument besoin pour être salarié, parent d'élève, citoyen..., et les faire évoluer. Elle prend place dans une finalité large d'amélioration de la compétitivité économique des pays industrialisés et d'accroissement de la cohésion sociale. La vision de l'alphabetisation n'est ni déficitaire, ni compréhensive. Elle est, pourrait-on dire, pragmatique. La maîtrise de l'écrit se place sur un continuum et les individus sont placés à des endroits différents de ce continuum. Il n'y a pas de barrière nette entre « lettrés » et « illettrés ».

*Extraits d'une communication de
Véronique Leclercq (2)*

(1) À partir des rapports présentés par la Belgique, la France, le Québec et la Suisse, en 1999, au colloque de Namur « Alphabetisation, Francophonie, Pays industrialisés ».

(2) Professeur à l'Université de Lille. Intervention donnée au colloque international « La littéracie : le rôle de l'école » (IUFM de Grenoble - octobre 2002) Actes à paraître en 2003.



D'autres pays ont réagi différemment. Le Canada ou la Belgique ont choisi une approche plus globale. Pour eux, l'alphabétisation concerne tout le monde, quelles que soient les causes qui conduisent à la non maîtrise de la langue écrite. Ce sont les démarches d'accompagnement des personnes qui sont différenciées alors que la politique, la communication et les services d'appui sont communs. Les organisations internationales vont, elles aussi, vers une approche globale, en évitant de distinguer plusieurs « sortes » d'alphabétisation qui accréditeraient l'idée qu'il y a un phénomène différent selon les pays et leur niveau de développement. Dans ce contexte international, les mots « alphabétisation », « alphabétisme », « alphabètes » et « analphabètes » sont donc des termes de référence pour la plupart des pays.

L'irruption de nouvelles problématiques

Les mots de la famille « lettre » ont un point commun : ils se distinguent de la famille « alphabet » pour mettre l'accent sur un aspect de la problématique : pour l'illettrisme, c'est le poids d'un passé scolaire difficile en lien avec des situations de vie fragilisées et les exigences de l'environnement ; pour la littératie, c'est la montée en puissance du traitement de l'information et ses conséquences sur les individus et l'économie. Dans les deux cas, ce n'est pas le choix des mots qui est intéressant, mais le message qu'ils portent ainsi que les champs d'action qu'ils invitent à investir.

Côté illettrisme, l'action entreprise en France depuis près de vingt ans s'est déroulée avec, en toile de fond, des débats animés sur la part de réalité du phénomène et la part de construction sociale, sur l'intérêt ou non de le médiatiser, sur les causes et les effets de l'illettrisme et la manière d'en parler, sur le seuil d'exigences minimales et le champ de savoirs à prendre en compte, sur l'estimation du nombre de personnes concernées, sur les modalités d'action et leur efficacité, sur les méthodes et les outils, sur la manière de s'organiser et sur la conduite de la politique nationale, etc. La définition de 1995 est sous le feu de ces questionnements mais il ne faut pas lui faire jouer un rôle qui n'est pas le sien, car les choix stratégiques relèvent d'un autre registre. C'est une balise précieuse pour nommer une réalité, la décrire, la circonscrire (3).

Avec la littératie, concept adopté par l'OCDE, apparaît une autre façon d'aborder les compétences en communication écrite, en les référant à la société de l'information et à ses enjeux économiques : les compétences en littératie, axées sur la compréhension et l'utilisation de l'information, sont inscrites dans un continuum avec cinq niveaux de capacité. Les situations d'illettrisme et d'analphabétisme fonctionnel correspondent au premier

(3) Dans l'univers lexical international, l'illettrisme est à rapprocher de l'analphabétisme fonctionnel qui, pour la France, se décline en deux branches d'activités : la lutte contre l'illettrisme et les actions d'alphabétisation. Il y a aujourd'hui nécessité de faire le point sur les convergences et les divergences entre les politiques et les pratiques attachées à ces deux branches d'activité, c'est d'ailleurs une action du plan national d'action concertée 2002-2003 de l'ANLCl.

niveau, voire au deuxième niveau selon le seuil retenu. Il est à noter qu'au Québec c'est le mot alphabétisme qui a été retenu pour traduire le terme anglais *literacy*.

Vers un socle de base élargi

Ce socle associe à la communication écrite, la communication orale, les bases de la « numéracie », la mise en œuvre des opérations intellectuelles et relationnelles nécessaires à la vie quotidienne, ainsi que la capacité à se situer et à agir dans son environnement. La communication écrite occupe une place stratégique dans cet ensemble, car elle est à la fois l'objet et le véhicule des apprentissages, tout en se conjuguant avec d'autres composantes jugées indispensables pour garantir l'autonomie dans la vie quotidienne. On parle alors de savoirs ou de compétences de base mais aussi d'éducation et de formation de base. L'alphabétisation et la lutte contre l'illettrisme tendent à se situer dans cette perspective, car le développement des compétences linguistiques va de pair avec celui d'autres compétences.

En France, les actions de lutte contre l'illettrisme sont de plus en plus affichées sous l'appellation « savoirs de base » ou « formation de base ». Aujourd'hui peu d'actions contiennent le mot illettrisme dans leur intitulé. Ce phénomène reflète un choix de communication non stigmatisante et surtout un élargissement de la problématique vers le développement des compétences de base. C'est un enjeu majeur, mais aussi un droit inscrit dans la loi de lutte contre les exclusions et dans les perspectives de formation tout au long de la vie.

L'approche de l'ANLCI

Le conseil d'administration de l'Agence a choisi de ne pas prendre de décisions hâtives sur ces questions d'appellation et de définition. Il a privilégié l'élaboration d'une vision partagée (4) permettant de dégager les points de convergence sur lesquels s'appuyer pour rassembler les acteurs et faire progresser les politiques et les pratiques.

Cette vision s'est nourrie, tout au long de l'année 2002, des travaux du plan national d'action concertée, des apports de la rencontre internationale du 24 octobre au Conseil économique et social, des contributions des membres et partenaires de l'Agence. Elle évoluera en 2003 vers un cadre de référence national.

Christiane Cavet

(4) Consultable en ligne
www.anlci.gouv.fr